

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 juin 2015

---

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 497

présenté par

M. Houillon, M. Poisson et M. Lurton

-----

**ARTICLE 17 BIS**

Supprimer l'alinéa 14.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il n'est pas utile de permettre la libre augmentation du nombre de charges, alors que le Parlement souhaite que l'Autorité de la concurrence en décide.